



Proposition d'échéancier de paiement de cotisations sociales et/ou de majorations et pénalités de retard

Je soussigné(e) : N° INSEE ou SIREN :

demeurant :

N° de téléphone fixe : 0..... N° de téléphone portable : 0.....

- Reconnais devoir à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, la somme de :

€

(soit en toutes lettres)

Au titre des créances suivantes :

✓ Cotisations et contributions⁽¹⁾ : Sur Salaires Non salariées Montant : €

Période (*trimestre, année*) :

✓ Majorations et/ou pénalités de retard : Montant : €

- Propose à l'organisme créancier, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, dont le siège social est situé 30 rue Paul Ligneul – 72032 LE MANS CEDEX 9 :

- ✓ Un échéancier de paiement établi sur la somme de €. Cet échéancier de paiement couvre les cotisations et contributions sociales ainsi que les majorations et pénalités de retard échues et impayées à ce jour pour les périodes précisées ci-dessus.
 - ✓ Un ou des versement(s) (compris entre le 1 et le 5, le 10 et le 15 ou le 20 et le 28 du mois) par prélèvement automatique (2) comme suit :

(1) Cocher la case correspondante

(2) Compléter et retourner le mandat de prélèvement SFPA « Portée Plan de Paiement » accompagné d'un RIB.

Adresse postale
Établissement du Mans
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
tél. 02 43 39 43 39
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon
52 bd du 1^{er} Chasseurs

Établissement de Laval
76 bd Lucien Daniel

mavennne-orne-sarthe msa fr

- **Sollicite la remise :** Oui (*remplir obligatoirement le cadre ci-dessous*) Non

des majorations et pénalités de retard, relatives aux cotisations faisant l'objet de la présente demande, pour le(s) motif(s) suivant(s) :

des pénalités pour déclaration tardive des revenus professionnels ou de la déclaration sur salaires pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Situation familiale : célibataire vie maritale pacsé(e) marié(e) veuf(ve) divorcé(e)

Activité principale du demandeur : Autre activité du demandeur :

Activité du conjoint : Nombre d'enfants à charge :

Orientation principale de l'activité professionnelle : Orientation secondaire :

Si production laitière, indiquer droit à produire : Production : en litres

Si productions végétales, indiquer la nature et la superficie :

Si productions animales, indiquer la nature et le nombre de têtes :

Cette demande de remise ne deviendra recevable que lorsque l'intégralité des cotisations et contributions sociales aura été réglée. Elle sera alors soumise à l'examen de la Commission de Recours Amiable. Les majorations et pénalités de retard restant éventuellement dues après décision de la Commission de Recours Amiable deviendront immédiatement exigibles.

Fait à , le

Signature du débiteur,

Adresse postale
Établissement du Mans
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
tél. 02 43 39 43 39
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon	Établissement de Laval
52 bd du 1 ^{er} Chasseurs	76 bd Lucien Daniel
	mayenne-orne-sarthe.msa.fr